

Réf: Dossier 421562

Avis de constitution

SOCIETE « BEAT LINE »

Siège ABIDJAN COCODY Angré Bessikoi non loin de
la Pharmacie Sainte Clémentine, en face de la station
Total, Lot 1274, Ilot 134

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/05/2025, et enregistrés au CEPICI le 14/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BEAT LINE »

Objet : Production musicale, Promotion d'artistes, Appui logistique et technique, Organisation d'évènements, Coaching et accompagnement de talents

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY Angré Bessikoi non loin de la Pharmacie Sainte Clémentine, en face de la station Total, Lot 1274, Ilot 134

Dirigeant(s) M DIOMANDE MOUSSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-07176 du 10/07/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°42468/GTCA/RC/2025 du 10/07/2025

